

CCIG info

Bulletin d'information de la
Chambre de commerce, d'industrie
et des services de Genève



154^e Assemblée générale

Des Statuts revus de fond en comble et de **nouveaux organes dirigeants** ont été acceptés par les membres. **► PAGE 2**

Implantations croisées

Succès pour la Table Ronde du Grand Genève #1, qui portait sur la **bilocalisation d'entreprises**. **► PAGE 3**

Open Geneva 2019

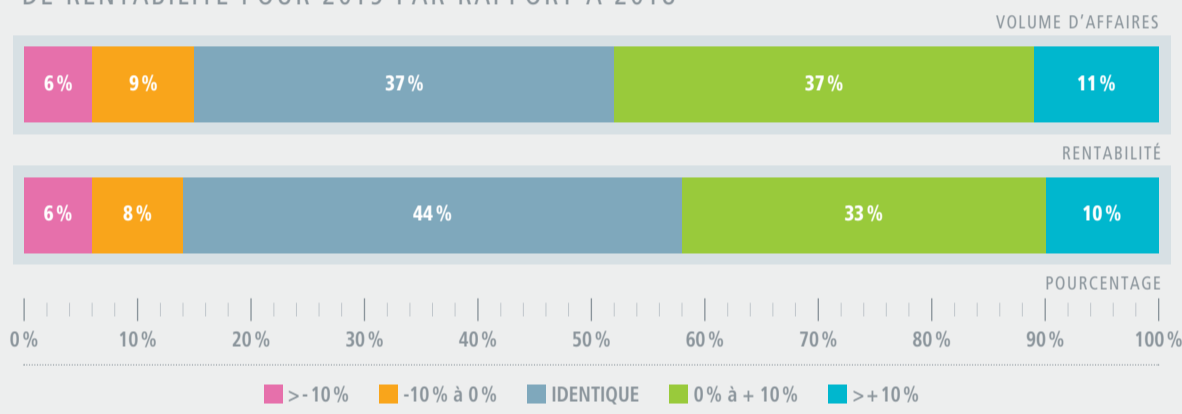
La co-création sous toutes ses coutures a été débattue dans le cadre de ce **festival d'innovation ouverte**. **► PAGE 6**

ENQUÊTE CONJONCTURELLE

Une économie vaillante, mais contrastée

Dans le sillage des deux années précédentes, 2018 devait être un bon cru pour l'économie locale. Les faits dépassent les prévisions, mais avec des nuances. C'est ce qu'a révélé la 19^e Enquête conjoncturelle de la CCIG. Et 2019 s'annonce encore optimiste.

PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION EN TERMES DE VOLUME D'AFFAIRES ET DE RENTABILITÉ POUR 2019 PAR RAPPORT À 2018



L'année 2018 a été plutôt favorable pour les entreprises. 36 % des répondants ont jugé l'année écoulée bonne à très bonne (contre 46 % en 2017). C'est le cas des ressources humaines, de l'industrie et de l'assurance. En revanche, 29 % des sondés l'ont jugée difficile à très difficile; les microentreprises (jusqu'à 9 employés) sont les plus affectées: plus d'un tiers l'ont trouvée compliquée.

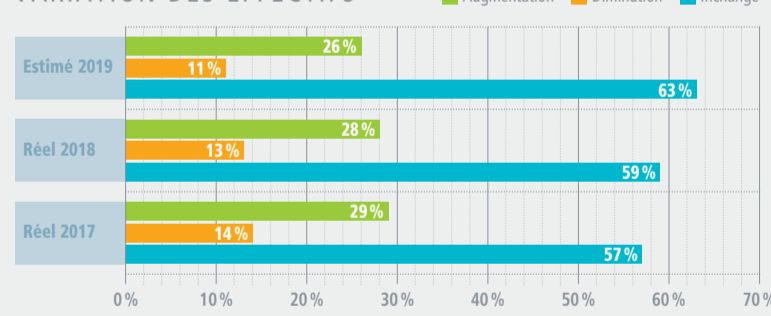
Tendance à la croissance

Pour 44 % des entreprises répondantes, le volume d'affaires 2018

est en croissance par rapport à 2017; il a diminué pour 28 % d'entre elles. Sur les vingt secteurs répertoriés dans cette enquête, six ont connu une hausse sensible

du volume d'affaires: les ressources humaines (75 % des cas), la santé, l'assurance et le bâtiment (57 %), l'industrie (56 %) et les technologies de l'information (51 %). À l'inverse,

VARIATION DES EFFECTIFS



certaines secteurs ont connu une baisse de volume et ont passablement souffert: les médias et l'horlogerie (61 % des cas), le négoce (43 %) et le tourisme (41 %).

Mais qu'en sera-t-il en 2019? Pour 48 % des répondants, le volume d'affaires est prévu à la hausse. Les secteurs les plus optimistes sont avant tout les technologies de l'information, la santé, les arts graphiques et la chimie. Les branches les plus pessimistes sont le négoce international, le tourisme, mais paradoxalement aussi la santé.

Poursuite des embauches

Du côté des effectifs, la situation est quasiment similaire à 2017.

28 % des sondés ont augmenté le nombre d'emplois, 13 % l'ont diminué. Le meilleur élève est le secteur de la santé, dont 47 % des entreprises disent avoir recruté, suivie des ressources humaines (42 %) et du bâtiment (40 %).

À l'inverse, les suppressions d'emplois l'ont surtout été dans les arts graphiques, l'horlogerie (25 %) et le commerce de détail (23 %). Globalement, plus une entreprise est grande, plus elle tend à recruter des collaborateurs.

Les prévisions générales pour 2019 sont un peu plus optimistes (26 % d'embauches contre 11 % de baisse d'effectifs). ■

L'Enquête conjoncturelle a été conduite du 6 février au 11 mars 2019. Le questionnaire a été adressé à **2300** entreprises. **514** entreprises ont répondu en totalité, soit un taux de réponse de **22 %**.

À noter que 76 % des réponses proviennent de petites entreprises de moins de 50 salariés.

Les résultats détaillés de l'Enquête se trouvent sur le site de la CCIG, rubrique Médias / Communiqués de presse.



**PUBLIEZ VOTRE
OFFRE D'EMPLOI !**

GILLES RUFENACHT
Président



Défendre et promouvoir les entreprises

Pour la première fois, il est revenu à l'Assemblée générale de la CCIG la tâche d'élire son président et sa vice-présidente. C'est l'une des nouveautés apportées par les statuts entièrement revus de notre association, qui ont été approuvés le 29 avril dernier. Nous mesurons l'honneur qui nous est fait, Laurence de la Serna et moi, mais aussi la responsabilité qu'implique de présider aux destinées d'une institution de 154 ans.

Au-delà des modes de désignation, la gouvernance renouvelée de notre association s'appuie désormais sur un Comité, qui assure la haute direction de la CCIG et un Conseil économique, chargé de réfléchir aux enjeux auxquels l'économie genevoise est confrontée et d'élaborer des visions d'avenir.

À l'image de notre désir de nous appuyer sur le passé pour aller de l'avant, le nouveau Comité est composé de deux anciens membres du Bureau et de cinq nouvelles personnalités : une structure petite et agile, plus en phase avec le contexte mouvant de l'économie. Nous savons, en outre, pouvoir pleinement compter sur notre nouveau directeur général Vincent Subilia et sur Marco Piermartiri, directeur opérationnel, ainsi que sur l'ensemble des collaborateurs de la CCIG.

Plus que jamais, la mission historique de la Chambre demeure d'actualité : assurer la défense et la promotion des entreprises, de toutes les tailles et de tous les secteurs. Dans la nouvelle économie que nous voyons apparaître, il est bon de ne pas oublier quelques principes fondamentaux. Ainsi favoriser l'accompagnement des jeunes créateurs d'entreprises par d'autres entrepreneurs qui ont déjà fait leurs preuves doit faire partie des missions de la CCIG.

Dans l'immédiat, tous nos efforts doivent porter sur le succès de la RFFA, tant au niveau fédéral qu'au niveau cantonal. Cette réforme, issue de longues négociations, annonce le grand retour du compromis helvétique. Il faut garder les yeux rivés sur l'essentiel : la préservation des emplois et la prospérité de nos entreprises. Les sociétés actuellement au bénéfice de régimes spéciaux emploient directement quelque 22 000 personnes à Genève. Leur présence assure en outre environ 40 000 emplois dans de très nombreuses PME locales et entreprises artisanales : c'est aussi à tous ces emplois qu'il faut penser en glissant un double oui dans les urnes le 19 mai prochain !

ÉDITORIAL

154^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA CCIG

Nouvelle gouvernance à la CCIG !

Lors de sa 154^e Assemblée générale, qui s'est tenue le 29 avril dernier à Palexpo, les membres présents ont voté plusieurs nouveautés.

Tout d'abord, le Conseil sortant a proposé des statuts revus de fond en comble. En effet, les statuts actuels de la CCIG, malgré des révisions de détail, datent fondamentalement de la création de la Chambre de commerce, alors que le tissu économique genevois n'était constitué que de quelques secteurs d'activités. Aujourd'hui, ceux-ci sont nombreux et divers dans leurs besoins.

L'objectif de la CCIG est et a toujours été de permettre aux entreprises de se concentrer sur leur *core business*. Pour cette raison, les nouveaux statuts renforcent le caractère d'indépendance de toute institution et de tout parti politique de la Chambre.

En outre, un Conseil de 37 personnes, d'où émane un Bureau de 7 personnes, n'a plus l'agilité qu'appelle aujourd'hui la mutation rapide des modèles d'affaires. Un modèle de gouvernance avec deux organes, plus petits mais aux tâches bien définies, a paru mieux répondre aux défis de notre temps.

Le Conseil actuel est remplacé, d'une part, par un Comité de 8 personnes maximum, dont la fonction est d'exercer la haute direction de la CCIG et, notamment, de nommer la Direction générale. D'autre part, est créé un Conseil économique de 25 personnes au maximum, représentant les principaux secteurs économiques du canton, qui agit comme un groupe de réflexion sur l'avenir de l'économie genevoise et qui a pour tâche d'élaborer la vision

économique que la Chambre de commerce souhaite défendre.

La durée des mandats est réduite et portée à 3 ans ; les membres du Comité et du Conseil économique sont rééligibles deux fois au maximum. Cela signifie qu'ils peuvent siéger 9 ans au maximum, contre 12 actuellement. Le président et le ou les vice-présidents sont désormais élus par l'Assemblée générale, au lieu du Conseil. Enfin, les nouveaux statuts traitent des conflits d'intérêt et de l'attribution de mandats.

Nouveaux organes dirigeants

Conformément aux nouveaux statuts, entrés en vigueur sitôt après leur adoption, l'Assemblée générale a procédé à une série d'élections. Elle a tout d'abord élu à la **présidence** Gilles Rufenacht, directeur des cliniques des Grangettes et de la Colline.

Elle a ensuite élu au **Comité** de l'association Claude Bagnoud, Laurence de la Serna, Jean-François de Saussure, Olivier Dunant, Fred Herren et Marc van Hove. Parmi ceux-ci, Laurence de la Serna a été désignée à la vice-présidence.

Enfin, ont été élus au **Conseil économique** :

- Assurances : Pierrick Leprince
- Banque, finance, fintech : Jean-Marie Salina
- Chimie, pharma, fragrances : Stéphane Fallot



Photo: Pierre-Albany

- Commerce de détail : Sébastien Aeschbach
- Communication, numérique, médias : Alexandre de Raemy et Fabrice Léger
- Conseil aux entreprises : Christophe Barman
- Formation : Pia Effront
- Grande distribution : Ron Aufseesser et Philippe Echenard
- Horlogerie, bijouterie : Philippe Bentele
- Industrie : Livio Elia
- Innovation : Antonio Gambardella
- Multinationales : Fabrice Eggly
- Négocier, trading : Nicolas Tamari
- Services à la personne : Raymond Loretan
- Tourisme : Olivier Emch, Frédéric Gisiger et Samuel Koenig
- Transitaires : Eveline Brechtbühl

L'Assemblée a par ailleurs pris acte de la désignation de la nouvelle Direction générale, désormais composée de **Vincent Subilia**, directeur général, et de **Marco Piermartiri**, directeur opérationnel, membre de la Direction générale. ■

Les nouveaux statuts de la CCIG et le procès-verbal de la partie statutaire de l'Assemblée générale peuvent être consultés sur le site www.ccig.ch/Portrait/Vision-et-Mission.



La passion de l'entreprise : La question du mois à Olivier Nimis, CEO de REMI(COM), le spécialiste de la transmission d'entreprises

Olivier Nimis : L'entreprise à vie, c'est fini ?

Oui, les chiffres sont énormes. Les statistiques montrent que des milliers d'entreprises seront à remettre en Suisse dans les cinq prochaines années. Pour la plupart des entreprises familiales et des petites entreprises... Le marché tend vers une situation où beaucoup d'entreprises devront fermer naturellement parce que les gens ne se sont pas préparés ou n'ont pas mis leur structure en place pour pouvoir revendre. En outre, de nombreuses PME sont liées à leur patron. C'est le boss qui fait tout, des commandes aux relations-clients, etc. La plupart des entrepreneurs n'ont même pas commencé à réfléchir sur l'éventualité d'une transmission de leur entreprise ! Ce qui est positif, c'est que de nombreux employés ou cadres peuvent d'ores et déjà penser à devenir chef d'entreprise à leur tour. C'est tout à fait possible. Ils peuvent changer de vie. Culturellement, et en grossissant les traits, le Suisse, lorsqu'il se lance dans une activité entrepreneuriale, a tendance à le faire pour la vie sans penser une seule fois à la revente. Ce n'est qu'au tout dernier moment, soit dans l'année qui précède la fameuse retraite, que les patrons pensent (enfin !) à la transmission de leur bébé. Manque de temps ? Manque de motivation ? Obsession de la discrétion ? Quoi qu'il en soit, une entreprise ne se transmet pas comme on donne une poignée de mains. Pour des raisons fiscales élémentaires, des questions de stratégie ou de survie... Toutes les ventes doivent être mûrement réfléchies. Ce n'est pas en deux mois que l'on vend une entreprise où il y a 20 personnes. Il y va de l'intérêt immédiat de l'entrepreneur lui-même, qu'il soit cédant ou repreneur. Le cédant a tout intérêt à obtenir le maximum de profit de la transmission de son entreprise pour s'assurer une retraite la plus confortable qui soit. Il doit aussi céder son entreprise avec une structure propre. Le repreneur, quant à lui, a tout intérêt à ce que la PME qu'il désire acheter soit purgée de tous les manquements possibles. Et pour que tout soit parfait, il faut du temps, être bien conseillé et bien accompagné. L'intermédiaire neutre est aussi le bienvenu entre le repreneur et le cédant pour arbitrer la transmission au mieux des intérêts de chaque partie.

REMI(COM)
20 agences en Suisse

Route de Frontenex 58 Bis - 1207 GENEVE - Tél : 022 700 22 22 - www.remicom.com



IMPLANTATIONS CROISÉES

L'économie genevoise ne connaît pas de frontière

La première **Table Ronde du Grand Genève** du cycle 2019 a donné la parole, le 26 mars dernier, à quatre orateurs qui ont traité de la bilocalisation d'entreprises.

Les opportunités d'implantation des deux côtés de la frontière sont toujours plus nombreuses dans le Grand Genève, mais les modalités ne sont pas forcément bien connues des entreprises. Pour s'imprégner des bonnes pratiques, la Table Ronde du Grand Genève #1, organisée par plusieurs partenaires dont la CCIG, avait convié deux experts et deux entrepreneurs.

Genève dispose depuis quelques années d'un Guide du créateur d'entreprise*, qui donne la marche à suivre pour contacter les organismes adéquats (Chambres de commerce, fiduciaires, incubateurs, faitières, etc.). « L'Etat de Genève informe aussi les personnes intéressées par le biais de petits déjeuners ou de vidéos thématiques », précise Patricia Crousaz-Pantet, déléguée au développement économique à la DG DERI**.

Selon Frédéric Gorecki, fiscaliste et expert-comptable à Synergijplus, « une entreprise a besoin d'au moins trois ans pour se stabiliser financièrement ». En tout cas, le meilleur conseil est de mettre assez de ressources de côté, tout en sachant rebondir après d'éventuels échecs. Il faut aussi savoir s'il est plus opportun de créer une filiale ou une succursale dans l'autre pays.

Travail et persévérance

Deux entrepreneurs sont venus témoigner de leur propre expérience. Hichame Metatla est CEO de Bee Invested, un cabinet de conseil en financement. Le milieu bancaire est particulièrement sensible, car très surveillé par la FINMA, ce qui décourage la bilocalisation. Après des essais avortés, ce manager s'est contenté de développer ses activités à Genève et au Luxembourg où « les démarches ont été accessibles et rapides ».

Alexis Morel, lui, dirige la société de constructions éponyme, et il est présent à la fois en Suisse et en France. Installé en Haute-Savoie, il a été bien épaulé par la Chambre des métiers, mais au moment de chercher une implantation à Genève, il lui a fallu « s'accrocher pour suivre tous les processus administratifs. Pour faciliter les choses, j'ai en fait racheté une entreprise qui avait 45 ans d'expérience dans la cité de Calvin », a-t-il indiqué.

« Mais il n'y a pas que des écarts de fiscalité ou de charges sociales. La différence entre droit suisse et droit français en matière de personnel est saisissante », souligne Patricia Crousaz-Pantet. Il faut prévoir l'achat de matériel ou de machines dans chaque pays. Car, si l'on ne dispose pas d'entité juridique de

part et d'autre de la frontière, il faudra la traverser à chaque fois avec une déclaration ou un carnet ATA (qui permet l'exportation temporaire de marchandises en franchise de TVA et de droit de dédouanement).

Un business plan solide requis

Ce qu'il y a d'essentiel, mais aussi de plus long, est sans doute de rédiger un business plan complet, après une analyse de marché précise que seul l'entrepreneur peut établir. En Suisse, qui pratique des prix plus élevés, le service après-vente se doit d'être impeccable. « Les Helvètes ont aussi l'habitude de réseauter, relève Hichame Metatla. Ils échan- gent beaucoup de cartes de visite, et là, on a tout intérêt à être coopté dans un cercle d'influence ».

En résumé, les aspects légaux, fiscaux et administratifs ainsi que la différence culturelle constituent des freins à l'établissement dans le pays voisin. À l'inverse, l'aura de la métropole genevoise, la proximité linguistique et géographique sont autant d'attraits pour l'implantation des entreprises françaises. À ce titre, un accompagnement juridique, comptable ou fiscal par un organisme public ou une Chambre de commerce est possible, quelle que soit la forme juridique choisie pour l'entreprise. ■

EN SAVOIR PLUS

Portail de l'Etat sur la thématique de la création d'entreprise : www.ge.ch/dossier/portail-entreprises/creation-autorisations

Tutoriel « Comment obtenir le statut d'indépendant » : www.youtube.com/watch?v=J4sJsuuWbLA

Tutoriel « Ouvrir et exploiter un établissement public » : www.ge.ch/document/ouvrir-exploiter-etablissement-public-tutoriel

* Pour télécharger le Guide du créateur d'entreprise : www.ccig.ch/publications-FR/2015/01/Guide-du-createur-dentreprise-2015.

** Direction générale du développement économique, de la recherche et de l'innovation.

POLITIQUE

Accord institutionnel entre la Suisse et l'Union européenne

La CCIG a répondu à une consultation d'économiesuisse sur le projet d'accord institutionnel entre la Suisse et l'Union européenne (UE) que le Conseil fédéral a présenté le 7 décembre 2018.

La CCIG est favorable à la conclusion d'un accord institutionnel, qui a comme but de pérenniser la voie bilatérale entre la Suisse et l'UE. Elle estime que la signature d'un tel accord garantit l'accès au marché intérieur de l'UE, maintient la possi-

bilité d'un développement futur des relations bilatérales et renforce la sécurité juridique pour les entreprises et les citoyens suisses.

Si elle soutient sans ambiguïté la conclusion d'un accord institutionnel, la CCIG estime cependant que le projet d'accord soumis en consultation doit faire l'objet de quelques clarifications et précisions, notamment les modifications proposées relatives aux mesures d'accompagnement, aux aides d'Etat et à la directive européenne sur la citoyenneté. ■

La prise de position complète peut être consultée sur le site de la CCIG, à la page www.ccig.ch/Politique/Consultations



#LEMONDEDEMAIN

Genève, capitale mondiale du parfum

Le reportage de la quatrième émission #LeMondeDeDemain a évoqué Genève en tant que Silicon Valley des parfums. Ce secteur est l'un des fleurons de l'industrie régionale avec la présence de leaders mondiaux de l'innovation sensorielle ou de centres de R&D réputés.

Des reportages ont été tournés chez le géant américain Coty et chez Contexa, spécialiste genevois du dosage automatique des liquides. Sur le plateau était invité David

Lachavanne, cofondateur de Minuscule Bières, une bière artisanale sophistiquée.

Pour rappel, les partenaires que sont la CCIG, l'OPI, la FTI, l'UIG et la DG DERI proposent chaque mois sur Léman Bleu une émission thématique de 12 minutes, qui fait découvrir la mutation de l'industrie genevoise. Une plongée au cœur des sociétés technologiques, pour découvrir le savoir-faire, la diversité des métiers et les talents des entreprises à la pointe du secteur. ■

Pour voir la troisième émission du Monde de Demain « L'horlogerie entre tradition et innovation » : www.youtube.com/watch?v=Qf655_cIN3g



e-services

C'est fou comme quelques clics peuvent améliorer un voyage.

ResaPark • Priority Lane • Salon VIP



Réservation
www.gva.ch/eservices

by GENEVE
AÉROPORT

COMMERCE INTERNATIONAL

La Chine, source d'inspiration inépuisable

Du 29 juin au 6 juillet, une mission économique est à nouveau prévue en Chine, après le succès de celle organisée l'été dernier. Cette année, les villes de Dalian et Pékin (Beijing) seront ciblées.

Cette mission, à laquelle participeront 25 personnes, est destinée à s'inspirer des meilleures pratiques professionnelles du moment, sous l'angle de l'innovation. À Dalian, les participants assisteront à l'*Annual Meeting of the New Champions*, pendant estival du *World Economic Forum* (WEF) de Davos. Grâce à son financement privé, le WEF a su garder une approche neutre, avec cinq phases successives depuis sa création en

1971. Il sert désormais de plateforme de coopération multipartite.

Lors d'une récente présentation à la CCIG, Christophe Weber, président de la section genevoise de la Chambre de commerce Suisse-Chine (SCCC), a rappelé l'immense potentiel des échanges commerciaux avec l'Empire du Milieu. Comme l'avait ensuite indiqué Alexandre Raffoul, responsable Moyen-Orient et Afrique du WEF, la géostratégie mondiale est actuellement caractérisée par l'économie de réseau, la jeunesse et la mobilité



des PME, le volume d'affaires provenant majoritairement des marchés émergents et enfin la concentration de 80% de la richesse auprès de 1% de la population. On notera aussi le soutien actif de l'Etat de Genève dans l'organisation de cette délégation économique. ■

Programme et inscriptions:
services.ccig.ch/Services-2/Delegations-economiques



POLITIQUE MONÉTAIRE

La dette, un ennemi à terme de l'économie

Sans être pessimiste, il s'agit d'être vigilant face au danger de crise profonde que fait courir l'endettement des entreprises sur l'économie mondiale. L'alerte émane d'une étude de l'OCDE* publiée fin février.

Entre 2008 et 2018, les entreprises ont emprunté en moyenne 1700 milliards de dollars (ou francs) par an sur les marchés. C'est presque le double du niveau d'avant 2008, avec un cumul de 12 950 milliards en décembre 2018. Et c'est encore sans compter les emprunts négociés avec des banques ou autres institutions. La crainte est que le nombre des faillites bondisse, en cas de fléchissement économique. Ces trois prochaines années, les

entreprises devront restituer ou refinancer 4000 milliards de dollars d'obligations. Les plus endettées risquent alors d'avoir du mal à rembourser leurs dus.

Plusieurs explications sont avancées, selon l'étude de l'OCDE: ces dernières années, l'Etat a encouragé les sociétés concernées à lever des fonds sur les marchés, en complément aux prêts bancaires. Ensuite, les taux d'intérêt très bas et la politique d'assouplissement des banques centrales ont favorisé l'émission d'obligations.

Un marché qui se développe encore dans les pays émergents, en particulier en Chine. Les entreprises des économies avancées

sont les plus endettées, représentant une part de 79%.

La Suisse moins affectée

Quant aux entreprises suisses, elles s'en sortent plutôt bien, indique le rapport publié en août 2018 par Credit Suisse. Si le niveau d'endettement a augmenté l'an dernier, il n'y a pas encore de risques excessifs. Les PME n'ont pas tellement recours aux marchés financiers en raison des coûts relativement élevés. Nombre d'entreprises ont financé des opérations ou diversifié leur dette. Elles n'ont en général pas modifié leur stratégie concernant le marché des capitaux, vu la stabilité de la politique monétaire, précise l'étude de Credit Suisse. ■

* « Corporate Bond Markets in a Time of Unconventional Monetary Policy », voir: www.oecd.org/corporate/corporate-bond-markets-in-a-time-of-unconventional-monetary-policy.htm

GOUVERNANCE

Entités privées et publiques poussés à s'entendre

Quel type de partenariat trouver entre les secteurs publics et privés pour la décennie qui s'annonce? C'était l'objet de la récente rencontre organisée à la CCIG avec l'Université de Genève. Une thématique à mettre en perspective avec les 17 Objectifs onusiens du développement durable fixés pour 2030.

Une vingtaine d'étudiants et entrepreneurs étaient présents à cette session dans le cadre du Master d'études avancées sur la gouvernance européenne et internationale (MEIG), formation comprenant un programme de huit modules et dispensée par l'Université de Genève (UNIGE).

Deux représentantes de multinationales sont venues témoigner de leurs relations avec les pouvoirs publics, tant au niveau fiscal que législatif. Victoria Attwood Scott venait au nom de Mercuria, institution financière active dans le négoce d'énergie et de pétrole. « Notre localisation à Genève s'explique par le fait qu'elle soit l'une des capitales mondiales du négoce de matières premières », remarque-t-elle. Hermance de la Bastide, quant à elle, représentait Pernod Ricard, deuxième maison de spiritueux au monde avec 18 500 employés. Pour ce groupe, l'enjeu est de savoir se vendre dans un cadre réglementaire strict. « Avec certains pays qui pratiquent la tolérance zéro pour l'alcool au volant, explique-t-elle, difficile de se concerter avec les autorités et de pénétrer un marché en vendant un spiritueux en tant que tel ».

Des décisions au fort impact

À l'heure des questions, plusieurs dossiers internationaux en lien avec

la Suisse ont été soulevés, dont son rapport avec l'Union européenne dans l'attente de l'issue des négociations sur l'accord-cadre: l'impact pour le secteur privé en dépendra directement. Puis, ses relations avec la Chine, où des différences culturelles prévalent encore, ont été évoquées. L'influence d'un parti ou d'un dirigeant au pouvoir sur des activités économiques peut y être déterminante: une loi sévère peut pousser un groupe à se délocaliser. Rebondissant sur l'initiative fédérale « Entreprises responsables – pour protéger l'être humain et l'environnement », le directeur général adjoint de la CCIG Vincent Subilia juge qu'elle « serait très contraignante envers les multinationales, en cas d'adoption ».

Pour que les entités privées et publiques collaborent, ont souligné les organisateurs de l'événement, il importe d'œuvrer pour des conditions cadre favorables, de rester ouvert sur le monde et d'avoir des consultations démocratiques, même si parfois celles-ci ont des limites. Il y a dix ans par exemple, l'extrême-gauche genevoise s'était dogmatiquement opposée à l'extension du bâtiment Rappard de l'OMC. Une prise de position déraisonnable, alors que règne une compétition féroce entre les villes pour l'accueil d'institutions. Les citoyens avaient sagement refusé cet objet. Mais pour le développement des entreprises, il faut un contexte favorable, adopter une stratégie de confiance, transparence et régulation entre intérêts différents. L'essentiel étant de garder une ligne claire et de régler les problèmes au cas par cas. ■

Tout Genève en illimité pour CHF 1.37 / jour.
C'est moins cher qu'un café!

Voyagez en transport public dans tout le canton grâce à votre abonnement annuel unireso adulte.

tpg la vie mobile
unireso tpg.ch

ENTREPRENEURIAT

EasyGov.swiss a étendu son offre numérique



Le guichet en ligne des entreprises
easygov.swiss

easygov

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Opérationnel depuis novembre 2017, le guichet en ligne EasyGov.swiss a pour but de faciliter les procédures administratives pour les entreprises suisses. Il s'est encore développé fin 2018.

Dans le cadre de la stratégie suisse de cyberadministration, la Confédération, les cantons et les communes cherchent à alléger la charge administrative des entreprises. Le guichet en ligne EasyGov.swiss, lancé le 8 novembre 2017 par le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO), est l'un des maillons de cette stratégie. Il exploite le potentiel de la numérisation et simplifie les échanges entre les entreprises et les autorités. Grâce à lui, les sociétés peuvent effectuer diverses démarches de façon efficace et sûre, en utilisant une seule plateforme en ligne, ce qui leur permet de gagner du temps et de réaliser des économies d'argent.

Conçu lors de son lancement principalement pour la création d'entreprises, le guichet EasyGov.Swiss a étendu son offre le 6 novembre 2018 et devient depuis lors plus attrayant pour les entreprises existantes.

Les prestations offertes

Les prestations actuellement disponibles sur EasyGov.Swiss sont les suivantes :

- **Pour la création d'entreprises :** Inscription auprès du registre du commerce, de l'AVS (caisses de compensation), de la TVA et de l'assurance-accidents (SUVA et assurances privées).
- **Pour les entreprises existantes :** Mutations suivantes dans le registre du commerce avec actes notariés et changement de canton :
 - Changement de raison sociale ou de commerce
 - Modification du but ou du siège
 - Ajout, radiation et mutation de sociétaires pour une S.à.r.l.
 - Modification de la composition du conseil d'administration d'une SA ou de la direction d'une S.à.r.l.
 - Modifications générales des statuts
 - Commande d'extraits du registre du commerce certifiés conformes ou non
 - Radiation d'entreprises du registre du commerce
 - Changement d'organe de révision.

Utilité démontrée mais perfectible

À l'issue de la première année, le SECO a tenté de mesurer l'efficacité du portail. Il estime à 6,3 millions de francs (sur une base annuelle) l'utilité globale découlant des heures et des coûts économisés, ce qui est appréciable.

Mais force est de constater que le site recèle encore un gros potentiel en termes d'utilisation, le cercle des utilisateurs et le recours actif aux services demeurant modestes. Il faut toutefois rappeler que l'offre concernait l'année dernière avant tout les créateurs d'entreprises et que le développement opéré fin 2018 devrait susciter une amélioration substantielle du trafic sur le site.

Une communication proactive adaptée aux groupes cibles contribuera également à accroître l'utilisation d'EasyGov.swiss. Par ailleurs, d'autres prestations administratives seront intégrées graduellement à la plateforme courant 2019.

Un gros bémol

On doit toutefois déplorer une lacune de taille en matière d'affiliation à une caisse AVS. Le système tel que conçu actuellement ne permet pas aux futurs affiliés d'être aiguillés vers la caisse professionnelle ou interprofessionnelle la plus adaptée en fonction de leur canton et de leur secteur d'activité. À défaut, la majeure partie optera pour une caisse cantonale de compensation. Il s'agira de corriger au plus vite cette anomalie. ■

Article tiré de Patrons no 2 – 2019, revue du Centre patronal

RENCONTRE DU MANAGEMENT DURABLE

Le bien-être pour bien travailler



De g. à d., Rémy Zinder (Etat de Genève); Andrea Baranzini (HEG-Genève); Yesica Da Costa (Serbeco); Marianne Aerni (HEG-Genève); Christian Grego (SIG) et Nathalie Hardyn (CCIG).

Assurer le bien-être dans le cadre professionnel est un élément essentiel pour une marche durable de l'économie, reflet de la santé des entreprises. C'était le thème de la dernière Rencontre du Management Durable.

« Il y a une impérieuse nécessité d'agir », a affirmé en début d'exposé Marianne Aerni, conseillère stratégique de direction à la Haute Ecole de Gestion de Genève. Elle a relevé le niveau d'alerte écologique, sociale et de santé qui pèse sur la société d'aujourd'hui. Autant de signaux d'avertissement qui doivent pousser les managers à instaurer rapidement un cadre harmonieux dans leur entreprise. « Une simple intention ou un baby-foot mis dans le hall ne suffisent pas. Pour trouver la bonne formule il faut lancer un processus de co-création auprès de chaque employé », poursuit-elle.

S'en sont suivis des témoignages d'entreprises. D'abord celui de Serbeco SA, par la voix de sa directrice des ressources humaines, Yesica Da Costa : « Il y a certes quelques contraintes initiales, telles que les résistances au changement ou les désirs individuels, mais les bénéfices sont autrement plus

grands : gain de productivité, chute de l'absentéisme, créativité, image de marque. Pour y parvenir, la valorisation individuelle et l'alignement des valeurs au sein de l'entreprise sont des moyens efficaces. »

Puis, c'était au tour de Christian Grego, directeur exécutif à SIG, de décrire les expériences positives des Services Industriels. Ceux-ci ont instauré en 2013 le projet Equilibre, basé sur la confiance et le télétravail. Le pari est aujourd'hui réussi et SIG jouit d'une bonne image, révélait en 2018 une étude Deloitte. Mais il y avait une prise de risque évidente pour une entité de 1700 collaborateurs. « Il faut donner du sens à ce que l'on fait, ne pas travailler juste pour toucher un salaire. L'entrepreneur se doit d'insuffler ce dynamisme », estime Christian Grego.

« Mieux vaut commencer petit, mais faire du solide, quitte à commettre quelques erreurs », conclut Marianne Aerni. Paradoxe de la situation, on vit dans un monde qui se digitalise, mais on aspire à davantage d'humanisme. En tous les cas, un changement de culture d'entreprise est en route, c'est peut-être aussi le chemin à suivre pour amener davantage de bien-être au travail. ■

PALAIS CREATIONS

TRAITEUR DES GRANDS EVENEMENTS



“FAIRE POUR VOUS LES CHOSES EN GRAND”

Événements d'entreprise
Inaugurations
Lancements de produits
Cocktails
Banquets

Palais Créations SA
CP 112
1218 Le Grand-Saconnex
T. +41 (0)22 761 15 80
INFO@PALAISCREATIONS.CH
WWW.PALAISCREATIONS.CH

INNOVATION OUVERTE

La co-création, le futur outil d'innovation

Comment co-créer au 21^e siècle pour relever les défis actuels? C'était le thème du récent débat organisé par la CCIG au festival Open Geneva, autour d'un panel d'experts et d'entrepreneurs.



De gauche à droite, Marc-Elian Bégin (SixSq); Juliana Rademaker (B Lab); Pascal Allot (IBM); Laurent Seydoux (LYS); Fanny Randanne (OPI); Gaëtan Bussy (FabLab Neuchâtel) et Alexandra Rys (CCIG).

La co-création et l'innovation ouverte ont de quoi séduire de plus en plus de PME, car elles associent des idées qui permettent d'améliorer un produit ou un service. Ces processus ne sont donc pas l'apanage de laboratoires expérimentaux

ou de multinationales. Le débat, mené par Alexandra Rys, directrice communication de la CCIG, a permis un partage d'expériences enrichissant. Il se déroulait dans le cadre du festival **Open Geneva 2019**, qui a réuni 1200

participants autour de 80 défis, 30 hackathons et dans 18 lieux. Son président Thomas Maillart se dit convaincu « qu'en Suisse, chacun fait des innovations dans son coin. Mais pour certaines étapes de production, même des concurrents ont tout intérêt à s'associer ponctuellement ».

Le **design thinking** est un concept qui, l'espace de quelques heures, réunit un groupe hétéroclite de personnes, experts comme utilisateurs. Une confrontation d'idées destinée à faire émerger le meilleur projet en se plaçant du point de vue du client. Pascal Allot, Innovation Ecosystem Director à IBM, est persuadé que « ce moyen est efficace pour autant que l'on prenne le temps de bien faire les

choses ». Il a cité l'exemple récent d'une société genevoise de trading, qui a réalisé une application permettant de mieux rémunérer le producteur. Grâce au design thinking.

La co-création est aussi essentielle dans l'élaboration des villes intelligentes (*smart cities*). Marc-Elian Bégin, co-fondateur et CEO de la société meyrinoise SixSq, a témoigné du succès actuel du projet *CityZen*, un portefeuille de solutions pour une ville intelligente. L'une des applications en a été la captation en temps réel des données de trafic à Versoix afin de moduler l'éclairage public local. « La co-création peut mener à de nouveaux business, mais cela nécessite clarté et rigueur dans la méthodologie », souligne Marc-Elian Bégin.

Autre modèle évoqué : les **FabLab**, des ateliers composés de machines-outils pilotées par ordinateur et pouvant fabriquer des biens à la demande. « Ces lieux ne sont pas réservés aux chercheurs, mais sont ouverts à tout un chacun, moyennant une courte formation, relève Gaëtan Bussy, manager de celui de Neuchâtel. Ils développent ce que j'appelle l'anthropotechnologie, une façon de prendre en compte les vrais besoins des laboratoires hors murs ». Outre Open Geneva, une autre récente opération collective à succès a sans conteste été **Best for Geneva**, menée en 2018 avec 340 PME de la région. Juliana Rademaker, Social Impact intern à B Lab, a dressé le bilan de cet événement de développement durable d'envergure. Selon un récent sondage, 39 % des participants n'avaient jamais fait auparavant d'innovation ouverte, contre 41 % qui l'avaient pratiquée (20 % l'avaient envisagée, mais jamais faite). Ce concept sert à terme d'outil marketing, bien que seules 30 % des idées soient directement utiles à l'entreprise.

Déterminer les besoins avant de se lancer

Autre manière de co-créer, les **Groupes de travail communautaire** (GTC). C'est l'un des projets dont est chargé depuis un an Fanny Randanne, de l'Office pour la promotion de l'industrie et des technologies (OPI). Cette réunion

d'une dizaine d'acteurs versés dans ces domaines se déroule plusieurs fois dans l'année. Elle permet de déterminer les besoins avant de concevoir des plans précis. Il y a trois phases dans un GTC : l'explication technique ; l'analyse des besoins et des volontés ; la recherche d'une solution appliquée en entreprise. La clé du succès, c'est de mettre plusieurs secteurs en compétition, de fixer des règles du jeu strictes, d'utiliser des outils partagés et de faire appel à des solutions technologiques humaines.

Laurent Seydoux, quant à lui, dirige le **Laboratoire d'Innovation Sociale** (LYS), qui s'intéresse aux métiers de demain dans un écosystème plus équitable. Il accompagne notamment les associations en contact avec la population et qui proposent des innovations au service des gens. LYS se charge de stabiliser leur business plan, seul garant d'une viabilité et de création d'emplois à terme. « Pour qu'un projet technologique ait un sens, il s'agit d'abord de voir s'il y a une clientèle ou une cible », indique Laurent Seydoux. Il s'agit donc d'une approche d'entrepreneuriat en milieu social. Et au fond, à qui devrait revenir en priorité la plus-value du travail collaboratif? À celui qui prend le risque. Plus il y a de gens qui prennent ce risque, davantage la plus-value devrait être partagée !

Les PME n'en profitent pas assez

La taille de l'entreprise joue aussi un rôle dans l'innovation ouverte : les PME y sont naturellement plus adaptées. Mais dans la réalité, ce sont les plus grandes structures qui l'utilisent et se challengent. « Les PME se font trop souvent la guerre pour conserver chacune sa part exclusive du gâteau, relève un participant au débat mené à la CCIG. C'est dommage, car leur vrai concurrent est ailleurs, en particulier parmi les géants du Net ». « De même qu'on diversifie son portefeuille d'investissements, il faut agir de la sorte pour les idées, cela développe un management agile », rebondit un autre participant. Mais pour que l'innovation ouverte soit efficace, il convient de laisser se confier les introvertis silencieux, et ne pas céder la place qu'aux plus bavards. C'est un garant d'énergie créatrice et de motivation. ■



"THE QUEST FOR HARMONY IS NEVER-ENDING." | BENJAMIN CLEMENTINE, MUSICAL ARTIST, WEARS THE VACHERON CONSTANTIN FIFTYSIX.



VACHERON CONSTANTIN | ONE OF NOT MANY.
GENÈVE

CONTACT US: +41 22 580 1755

PUBLI REPORTAGE

AAV Contractors produit 85 % de son énergie grâce au solaire




AAV Contractors transforme l'acier, l'aluminium et le verre en des produits semi-finis et finis destinés à la construction. Manufacture genevoise de construction métallique, AAV Contractors s'adresse aux architectes et aux maîtres d'œuvre pour tous les projets du bâtiment faisant intervenir l'acier, l'aluminium et le verre.



576 m² de panneaux photovoltaïques ont été posés sur le toit de la manufacture AAV à Plan-Les-Ouates.

La Suisse se dirige vers la généralisation des énergies renouvelables, avec pour horizon sa sortie du nucléaire en 2050. Alignés sur ces valeurs éco-responsables et néanmoins soucieux d'optimiser son budget de consommation électrique, AAV a pris la décision d'adopter l'énergie solaire photovoltaïque.

Attentifs à optimiser ses dépenses électriques et à s'engager dans la nouvelle stratégie énergétique du pays, AAV a sollicité la maison Solstis SA pour étudier la faisabilité d'une installation solaire photovol-

taïque sur le toit de leur nouveau bâtiment à Plan-Les-Ouates, qui a été inaugurée en octobre 2016.

Parmi les solutions proposées par Solstis, AAV a opté pour une production quasi totale de ses besoins en énergie. 349 panneaux solaires ont donc été posés (en septembre 2017) sur 576 m² de toit plat, avec une capacité potentielle de 94 kWc couvrant les 85 000 kWh nécessaires au fonctionnement des bureaux et ateliers. L'orientation est-ouest a été privilégiée afin de capter les rayons de manière linéaire, tout au long de la journée.

L'énergie étant consommée sur place la semaine, la production du week-end est quant à elle revendue à SIG. Les panneaux sont juste posés sur le toit sans percement, le gravier étant utilisé pour lester les panneaux. Les onduleurs (convertisseurs de courant) sont placés en toiture. Ainsi, aucun espace n'est monopolisé dans le bâtiment pour la technique. Ensuite, la production solaire est monitorée en temps réel, avec accès via smartphone et pc.

Un calcul gagnant

Grâce à l'autoconsommation du courant solaire sur place, la facture d'électricité a été grandement réduite. Le surplus étant revendu, l'amortissement de l'installation est

planifié sur moins de 10 ans. À ce titre, un grand merci à la commune de Plan-les-Ouates qui a retenu ce projet exemplaire en terme d'autoconsommation et qui a souhaité le soutenir financièrement dans le cadre de sa politique éco-responsable.

Une belle collaboration avec Solstis

Solstis a conduit le projet avec succès, de l'étude de faisabilité à la mise en œuvre, avec notamment

une parfaite prise en charge des démarches administratives. Actif depuis 1996 dans le domaine de l'énergie photovoltaïque, Solstis SA est présent dans toute la Suisse romande et en particulier à Genève avec sa succursale du Grand-Lancy. Avec plus de 1800 installations en service en Suisse, Solstis se positionne comme l'acteur de référence pour tous vos projets solaires photovoltaïques, avec un projet clé en main, du dimensionnement à la mise en service. ■

AAV CONTRACTORS SA
Chemin du Tourbillon 6
1228 Plan-les-Ouates
Tél. : 022 884 55 55
info@aav.ch/www.aav.ch

Solstis SA
Route de Saint-Julien 74
1212 Grand Lancy
Tél. : 022 786 37 00
info@solstis.ch/www.solstis.ch

CAS EN LEADERSHIP DE LA TRANSFORMATION DIGITALE

Le meilleur outil pour penser digital

La prochaine volée du programme certifiant de formation continue en transformation digitale démarquera en septembre. Cette formation amène les participants à la maîtrise des composantes stratégiques, de gestion de l'entreprise et de leadership liés à l'évolution technologique. Les membres de la CCIG bénéficient d'un rabais.

Le prochain CAS (*Certificate of Advanced Studies*) en leadership de la transformation digitale débutera cet automne pour se clôturer en février 2020. Réalisé en partenariat entre l'Université de Genève, la CCIG et la FER-Genève, il s'adresse à tout dirigeant ou haut cadre d'entre-

prise, issu tant du secteur privé que public, tous domaines confondus.

Il vise trois objectifs complémentaires: échanger entre pairs sur les défis et impacts du numérique; puis permettre de travailler sur un projet concret d'entreprise dans un cadre académique; enfin, amener les participants à maîtriser la stratégie (business model), la gestion (organisations et chaîne de valeur) et le leadership de l'entreprise (adaptation de la culture d'entreprise). Constitué de sept modules, il représente 128 heures d'enseignement, en présence et à distance, réparties sur 5 mois afin de permettre aux participants d'allier travail et études. ■

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS: www.transformation-digitale.unige.ch

Rabais pour les membres: Les membres de la CCIG bénéficient d'un rabais de 10% sur le coût du CAS. Ils signaleront leur appartenance à la CCIG lors de leur inscription. Clôture des inscriptions: 15 juin 2019.



PORTES OUVERTES « FORMATIONS DIPLÔMANTES » À L'ÉCOLE-CLUB MIGROS GENÈVE



SAMEDI
18 MAI
2019
DE 9H30 À 12H30

Présentation des formations

Brevet Fédéral de spécialiste en Ressources Humaines
Diplôme de comptable spécialisé
Secrétariat médical
Employé administratif avec ECDL etc.

Conférences

« Conseils pour votre prochain défi professionnel »
Dir. RH Migros Genève
« Je trouve un job grâce aux réseaux sociaux »
Spécialiste des réseaux sociaux

Renseignements à notre réception, par téléphone ou sur Internet:

Ecole-club Migros Genève
Esplanade de Pont-Rouge 2
1212 Grand-Lancy
Tél. +41 (0)58 568 80 00
ecole-club.ch




AGENDA

Le 7h30 de la Chambre

Réseautage pour lève-tôt



Venez assister aux présentations des entreprises suivantes:

Jeudi 16 mai 2019 de 7h30 à 9h30 - CCIG

STARLOGISTIQUE - www.starlogistique.chLAURENT FERRIER - www.laurentferrier.chINSTITUT FLORIMONT - www.florimont.ch

RAMADA ENCORE GENEVA

www.wyndhamhotels.com/ramadaLIVEVENT - www.corporate-games.frVK COACH - www.vk-coach.comL'EFFET PAPILLON - www.leffetpapillon.chCOSMOVICI IP - www.cosmovici-ip.comMY:DIO - www.mydio.ch

Le 17h30 de la Chambre

Nouvelle occasion de réseauter!



Mardi 28 mai 2019 de 17h30 à 19h30 - CCIG

ILEM GROUP - www.ilemgroup.comECOSYS - www.ecosys.comASSOCIATION RÊVES SUISSE - www.reves-suisse.chFIEF - www.fief.chJACQUET ATDS - www.atds.chTHALENT SA - www.thalent.ch

ECOLE CLUB MIGROS

www.ecole-club.ch/Lieux/Romandie/GenevePROCARE SYSTEMS - www.procare-systems.chPROGRAMME ET INSCRIPTIONS: <https://agenda.ccig.ch/agenda>

ÉVÈNEMENT COLAB DE GENILEM

Lundi 20 mai 2019 de 19h à 21h45 - CCIG

Mettre Internet au service de mon commerce



Echange d'expériences avec des professionnels qui ont fait la démonstration qu'Internet peut être une aide au développement de ses ventes plutôt qu'un frein, cette manifestation est réservée aux propriétaires et exploitants d'un commerce de détail.

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS: <https://agenda.ccig.ch/agenda>

ATELIERS PME

Mardi 21 mai 2019 de 7h30 à 10h45 - CCIG

Comment protéger son entreprise contre les risques?

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS: <https://agenda.ccig.ch/agenda>

FORMATIONS EXPORT

Vendredi 4 octobre 2019 à la CCIG

Carnets ATA

Vendredi 22 novembre 2019 à la CCIG

Origine non préférentielle

PROGRAMMES ET INSCRIPTIONS: <https://agenda.ccig.ch/agenda>

IMPRESSUM

CCIGinfo

Bulletin d'information de la CCIG.
Paraît 11 fois par an, 3800 exemplaires

Responsable d'édition:

Alexandra Rys

Rédaction:

Karin Byland, Fabienne Delachaux,
Nicolas Grangier, Alexandra Rys

Publicité:

HP media SA, tél. 022 786 70 00

Conception: ROSS graphic design

Impression: Atar Roto Presse SA, Satigny

Informations:

publications@ccig.ch



Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève

4, boulevard du Théâtre - 1204 Genève

Adresse postale

Case postale 5039 - 1211 Genève 11

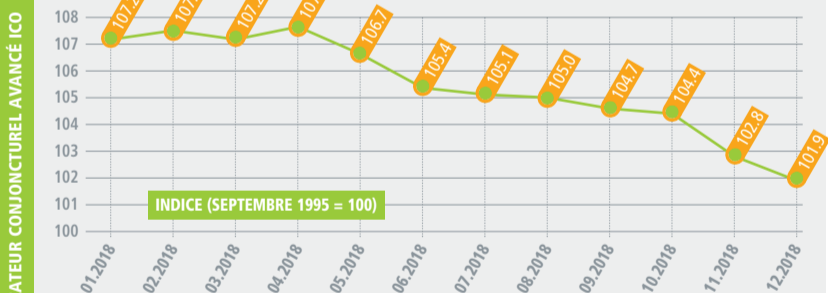
Tél. 022 819 91 11 - Fax 022 819 91 00



CONJONCTURE

ICO du 27 février 2019

Orienté à la baisse depuis le printemps 2018, l'indicateur avancé de l'économie genevoise ICO* continue de se replier au quatrième trimestre 2018. Cette évolution négative laisse présager une poursuite du ralentissement de la croissance de l'économie genevoise entrevu depuis quelques mois.



PARTENAIRES

PLATINE

SKYNIIGHT

OR

BCGE

Groupe Mutuel
Assurances
Versicherungen
AssicurazioniGONET
BANQUIERS 1845

TGV Lyria

CHEVALLEY
GROUPE AUTOMOBILE

ARGENT

école-club
MIGROSPORTS FRANCS
ET ENTREPÔTS DE GENEVE SA

P&G

SWISS RISK
CARE
Our independence - Your best insurance

BRONZE

Allianz

PROTECTAS

BDO

eu Business School

generation easyJet

integral Groupe

Procure Systems

BALESTRAFIC

JTI

fert
SINCE 1871

INSTITUT FLORIMONT

SIG

TJB
TP PUBLICITE SA

ELECTROBROC

SÉANCE AU VERT
À VALEUR AJOUTÉE

Un lieu unique au cœur de la Gruyère pour découvrir le monde de l'énergie et du développement durable. Les entreprises ou associations peuvent organiser une visite guidée avec une durée adaptée aux intérêts des participants et à leur disponibilité. Deux salles entièrement équipées de 20 et 50 places sont à disposition (tarifs de location sur demande).

Electrobroc est situé à deux pas de la Maison Cailler et ses dégustations de chocolat.

Visite guidée et gratuite sur rendez-vous au 0840 40 40 30.

www.electrobroc.ch

WIR TEILEN MEHR ALS ENERGIE

groupe e